

RENDEZ-VOUS POST PERMIS

Le déroulement du stage : cette formation dure une journée et contient un module général et un ou plusieurs modules spécialisés. Les stagiaires seront formés sur des cas concrets centrés sur les thèmes de la vitesse, de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance.

Objectifs :

- Si le titulaire du permis suit la formation post permis entre 6 et 12 mois après l'obtention de son permis, le délai probatoire est réduit d'une année et le permis de conduire est majoré de 2 points au terme de la 1^{ère} année du délai probatoire ;
- Si le titulaire du permis a en plus bénéficié de l'apprentissage anticipé de la conduite, le délai probatoire de 2 ans est réduit de 6 mois et le permis de conduire est majoré de 3 points au terme de la 1^{ère} année du délai probatoire.

La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, titulaire de l'autorisation d'enseigner.

Cet enseignant a suivi au préalable une formation spécifique.